

## UNE LETTRE PAR AVION PEU COURANTE ...

Par Patrice NOIRET

La lettre par avion décrite ci-dessous, de BRUXELLES à destination d'UJUMBURA a été affranchie par une paire de TP n° 1067 (Baudouin à lunettes), oblitérée manuellement à BRUXELLES X le 12 décembre 1963 à 21h et porte une inscription manuscrite de taxation « T 0,07 ».

Elle arrive à BUJUMBURA le 16 décembre comme l'atteste le cachet au verso « USUMBURA A » du 16.12.1963 à 10h. Le lendemain la lettre recoit une oblitération d'un autre bureau « USUMBURA B » du 17.12.1963 à 16h.

Finalement elle est taxée par une paire du timbre n°69 non dentelé « UNESCO » oblitéré par le cachet bilingue « USUMBURA 1 - MANDATS-POSTWISSELS » du 18 décembre 1963 à 15 h. avant d'être délivrée.



Figure 1 : Recto et verso de la lettre par avion affranchie par une paire de TP n°1067 et envoyée le 12 décembre 1963 de BRUXELLES à USUMBURA où elle est taxée par une paire du timbre ND n° 69 oblitérés « USUMBURA 1 - MANDATS-POSTWISSELS ».